Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2022-2026

Université Claude Bernard Lyon 1

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 13/10/2021

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Roger Durand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Plus grande Université des établissements de la région Auvergne-Rhône Alpes (AURA) en nombre d'étudiants, l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) est pluridisciplinaire et organisée autour de 17 composantes. L'offre de formation de l'UCBL relève principalement de quatre grands domaines scientifiques : les Sciences, la Technologie, la Santé, les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et, dans une moindre mesure, le Droit, l'économie, la gestion (DEG) et les Sciences humaines et sociales (SHS). L'Université a choisi de présenter son offre de formation en la structurant autour de quatre grands champs de formations : *Santé* ; *Sciences formelles, fondamentales et actuarielles – Biosciences* ; *Ingénierie et Technologie* ; *STAPS – Éducation*, avec des effectifs étudiants stables dans ces champs pendant la durée du contrat quinquennal. La très grande majorité des mentions précédemment évaluées lors de la campagne 2020-2021 est demandée en renouvellement.

Ainsi, la demande d'accréditation porte sur 18 mentions de licence, 45 mentions de licence professionnelle (LP), 46 mentions de master (dont 2 créations), 5 diplômes de formation approfondie dans le domaine de la santé et 10 formations dans le domaine de la santé incluant les six diplômes de formation générale valant grade de licence (sciences médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutique). Les principales évolutions de l'offre de formation s'observent en médecine, maïeutique, pharmacie et odontologie et concernent essentiellement leur voie d'accès avec la disparition de la PACES à partir de l'année 2020-2021, remplacée par deux voies d'accès : le *Parcours accès santé spécifique* (PASS) et la *Licence accès santé* (L.AS). Dans le domaine de la santé, l'offre est complétée par des diplômes de troisième cycle permettant l'exercice des métiers de la santé. Pour mémoire, l'UCBL propose aussi une offre de formation de niveau ingénieur, *via* son École interne Polytech Lyon et des formations technologiques courtes (12 DUT et 5 DEUST). Enfin, la formation doctorale est organisée autour de 12 écoles doctorales avec une bonne articulation avec les masters délivrés sur le site de Lyon-Saint-Etienne.

L'offre de formation de l'UCBL est adossée aux 66 unités de recherche contractualisées (dont 49 unités mixtes de recherche (UMR)) qui se répartissent en trois grands domaines scientifiques : sciences et technologie (29 unités), sciences de la vie, santé et environnement (29 unités), sciences humaines et sociales (8 unités). Pour l'offre master, l'UCBL s'appuie aussi sur deux Écoles universitaires de recherche (EUR) Manutech-sleight et H2O'Lyon. La professionnalisation de l'offre de formation bénéficie du soutien renouvelé du monde socio-économique de la métropole de Lyon et d'une région particulièrement dynamique.

L'UCBL, membre de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université de Lyon (UdL), composée de 12 établissements membres et de 24 établissements associés, est engagée dans la dynamique de structuration du site Lyon-Saint-Étienne.

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Chacun des quatre champs proposés regroupe des composantes qui peuvent être de nature variée : Unités de formation et de recherche (UFR), Départements-composantes, Facultés ou encore Instituts. Le dossier ne fait pas mention d'une structure assurant une gouvernance propre à chaque champ ni d'une instance chargée de la coordination entre les formations d'un même champ.

Le pilotage institutionnel de l'offre de formation est classiquement coordonné par la gouvernance de l'établissement à travers le Conseil académique (CAc) et sa Commission formation et vie universitaire (CFVU). Le bureau de la CFVU assure l'articulation entre la gouvernance de l'établissement, la CFVU et les directions des composantes. Il s'appuie sur les services de l'établissement en soutien au pilotage de la formation : la Division des études et de la vie universitaire (DEVU) et notamment l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) qui lui est rattaché, le Service commun de formation continue et de l'alternance (FOCAL), la Direction des relations internationales (DRI) et la Direction des services financiers (DSF).

En matière de relation avec ses partenaires du site, le dossier ne précise pas les choix faits par l'établissement dans la politique qu'il souhaite mettre en œuvre, comme privilégier la coopération UCBL / Université Jean Monnet et/ou renforcer les liens avec les autres membres de la ComUE.

Les formations sont pilotées au sein des composantes qui disposent d'une grande autonomie pour la mise en œuvre opérationnelle de la politique de l'UCBL en matière de formation. Chaque composante est dotée d'une

commission formation, d'un conseil de composante et d'équipes pédagogiques qui assurent la mise en œuvre des formations et proposent leurs évolutions ainsi que d'un service administratif et d'une scolarité.

Les composantes proposent les mentions, définissent les parcours au sein des mentions et élaborent les maquettes des formations. Elles s'assurent de la cohérence disciplinaire des cursus, de leur adéquation avec les débouchés professionnels, de leur ancrage dans la recherche, des poursuites d'études en matière de formation doctorale ainsi que de leur positionnement dans l'offre de formation régionale et nationale. Elles ont toute latitude pour nouer des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et les acteurs socio-économiques. Elles jouent donc un rôle dans l'offre de mentions en co-accréditation, ce qui pose la question de la coordination de la politique partenariale de l'établissement. Elles sont encouragées et soutenues dans leurs efforts de mutualisation des enseignements intra- ou inter-composante, pour favoriser la personnalisation des cursus des étudiants.

L'établissement assure un dialogue permanent avec les composantes et les services impliqués dans le projet de formation de l'établissement par des réunions mensuelles entre la présidence et les directions de composantes, abordant la politique générale de l'établissement, les réponses aux grands appels à projets nationaux et internationaux ainsi que les problématiques dues à l'exercice des missions des composantes, leur trajectoire et leurs objectifs en matière de formation.

Au cours du précédent contrat, un dialogue annuel sur le budget et les emplois avec chaque composante se formalisant par un contrat d'objectifs et de moyens (COM) a été mis en place pour assurer l'articulation entre la gouvernance de l'établissement, ses composantes et ses services. Il s'appuie sur une batterie d'indicateurs partagés qui portent sur l'évolution des effectifs étudiants, les taux de réussite, les taux d'insertion professionnelle ainsi que sur des objectifs annuels en matière d'évaluation des expériences d'apprentissage, de collecte de la taxe d'apprentissage, de développement de la formation continue, de gestion des infrastructures d'enseignement et d'exécution budgétaire. Dans le cadre de l'accréditation 2022-2026, de nouveaux indicateurs seront intégrés, notamment la traduction des diplômes en blocs de compétences et les projets d'innovation pédagogique et de transformation numérique des enseignements. Le comité souligne la pertinence de ces approches et encourage également l'établissement à poursuivre et enrichir le dialogue avec les composantes.

Plusieurs comités de pilotage et groupes de travail rattachés à la CFVU ont été créés au cours de la période 2016-2021 afin d'assurer une coordination et une mise en œuvre efficientes de la politique de l'établissement par les services et les composantes en matière d'évaluation des expériences d'apprentissage, d'usage des plateformes pédagogiques, de suivi des innovations pédagogiques, de continuum -3/+3, de dispositifs de mobilité étudiante, et de transformation numérique des formations. Le comité aurait apprécié de pouvoir disposer d'un retour d'expérience et du suivi de ces outils par les acteurs des formations sur la période écoulée et de savoir s'ils seront développés dans le cadre du projet.

L'UCBL a encouragé la mise en place de dispositifs favorisant la participation des étudiants au pilotage et à l'évaluation des formations. Cet engagement et cette prise de responsabilités vont se traduire, en complément de leur participation habituelle aux instances (conseils des composantes et établissement, CROUS, etc.), par la création de conseils de campus composés de représentants des étudiants et des personnels pour coordonner les activités de la vie universitaire à l'échelle de chaque campus ; du congrès des étudiants (C2E), nouvelle instance rassemblant les élus étudiants des différentes instances pour travailler sur l'ensemble des thématiques en lien avec la formation et la vie étudiante, du bureau des affaires étudiantes (BAE) pour assister la présidence sur la politique de l'UCBL à destination des étudiants et suivre la mise en œuvre des propositions du congrès des étudiants.

L'UCBL mène une politique volontariste d'évaluation des expériences d'apprentissage par les apprenants. Une charte en définit les principes et les procédures à mettre en œuvre. Pour atteindre l'objectif d'évaluer l'ensemble des diplômes et des unités d'enseignement (UE), l'établissement a mis en place en 2020 un portail unique d'évaluation des apprentissages et l'a doté de moyens importants avec un chef de projet assisté d'un gestionnaire technique et d'un développeur. Un comité de suivi à l'échelle de l'établissement a également été mis en place avec pour objectif d'évaluer l'ensemble des diplômes, avec leurs UE, au moins deux fois pendant la durée du prochain contrat quinquennal.

La mise en œuvre des conseils de perfectionnement de mention est loin d'être achevée. Elle devrait être systématisée pour la période 2022-2026 à l'ensemble des formations et ce, dès le début du contrat. Des conseils de perfectionnement sectoriels sont mis en place avec l'objectif d'impliquer plus fortement les partenaires socio-économiques et de développer la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation de l'UCBL à l'échelle du territoire. Ils intègreront notamment des représentants des institutions impliquées dans les problématiques emploi-formation. Le dossier ne précise pas cependant ce que l'on doit entendre par secteur professionnel et quels sont ceux concernés au départ lors de la mise en place de ces conseils. Les éléments du dossier ne

permettent pas une vision claire de la politique partenariale de l'établissement ni de la structure mise en place pour gérer ces activités.

De même, pour augmenter la qualité des formations délivrées aux étudiants et mieux impliquer les enseignants et enseignants-chercheurs, l'UCBL a mis en place et étendra une série de dispositifs valorisant l'engagement pédagogique de son personnel au-delà de ses obligations statutaires (service d'enseignement...). Par ailleurs, un comité spécifique de suivi des projets d'innovation pédagogique a été mis en place.

L'OVE, cellule statistique de l'UCBL, a en charge le suivi de l'ensemble des indicateurs en lien avec la formation et la vie étudiante (effectifs étudiants, origine des néo-entrants, taux de réussite, taux d'insertion professionnelle, suivi de cohortes et de populations d'étudiants ciblées, suivi de dispositifs spécifiques). En matière d'insertion professionnelle, les enquêtes vont au-delà des enquêtes réalisées à la demande de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) et mesurent notamment en licence et master, l'insertion 12 mois après l'obtention du diplôme. L'ensemble de ces données contribue à la rédaction des dossiers d'autoévaluation, au pilotage des formations et au dialogue avec les composantes. Cependant, il apparaît que l'appropriation de ces données par l'ensemble des acteurs de la formation est encore très perfectible et elle est parfois manquante pour certaines formations. L'établissement propose de mettre en place un accompagnement destiné aux équipes pédagogiques et composantes dans l'analyse des indicateurs. Une meilleure prise en compte des indicateurs disponibles par les responsables des formations reste nécessaire pour mener une autoévaluation optimale dans l'ensemble des mentions. Le comité ne peut qu'encourager le nécessaire accompagnement des équipes pédagogiques dans ce domaine.

Les équipes pédagogiques sont accompagnées dans la démarche de traduction des formations en blocs de compétences par le service FOCAL. Un projet pilote a débuté en 2018 au niveau d'un ou deux parcours de formations de licence, dans le cadre du projet Nouveaux cursus à l'université (NCU) « Cursus+ ». La traduction en blocs de compétences de l'ensemble des formations de l'UCBL est attendue au cours du prochain contrat, ce qui constitue un objectif ambitieux. Le comité aurait apprécié de connaître la stratégie et les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Les objectifs des formations sont cohérents avec leurs contenus et les formations sont bien intégrées dans leur environnement. En premier cycle, l'offre de formation est diversifiée et structurée autour de quatre portails, ce qui favorise les mutualisations des enseignements et une spécialisation progressive des parcours. Des cursus de licence en quatre ans sont proposés aux étudiants n'ayant pas tous les prérequis nécessaires. Des cursus renforcés sont ouverts aux étudiants à fort potentiel comme des parcours sélectifs en troisième année de licence en collaboration avec l'École normale supérieure (ENS) de Lyon.

Les LP sont globalement structurées de façon classique avec des UE généralistes et des UE techniques cœur de métier, plus un projet tutoré et un stage.

Concernant spécifiquement les études de santé, dans le cadre du *Parcours accès spécifique santé (PASS),* les étudiants réalisent une licence avec une majeure santé associée à une mineure disciplinaire proposée par les portails de licence. Ces mêmes portails proposent également des parcours L.AS : six licences en 2020- 2021 puis deux supplémentaires. Il est à noter qu'en complément des formations classiques de santé, les composantes du domaine proposent des formations de LP et de master, ouvertes à des publics plus larges.

De façon appréciable, l'établissement offre un nombre important de dispositifs spécifiques permettant d'adapter les formations à la diversité du public étudiant : sportifs et artistes de haut niveau, étudiants en situation de handicap, en situation précaire, bacheliers technologiques et professionnels, étudiants étrangers. Ces dispositifs comprennent des aménagements de parcours, de modalités de contrôle des connaissances et compétences, d'emplois du temps, formalisés selon les publics dans des contrats individuels de formation ou des contrats d'assiduité. Un dispositif d'aménagement de la durée des études est également proposé aux étudiants rapidement mis en difficulté dans leur cursus, avec des résultats constatés intéressants (taux de réussite de 38,5 % sur un effectif de 300 étudiants, pour un public normalement en décrochage).

La formation en alternance tient une place importante dans l'établissement, avec une politique systématique dans les licences professionnelles dont la majorité sont ouvertes exclusivement en alternance. L'objectif affiché

pour la prochaine accréditation est d'étendre cette possibilité à un maximum de formations, en particulier aux masters, ce qui est tout à fait souhaitable et encouragé.

Avec plus de 9 000 stagiaires accueillis chaque année, ce qui est tout à fait pertinent dans une métropole comme Lyon qui présente un tissu industriel très développé, l'université renforce encore l'importance qu'elle apporte à la formation continue et tout au long de la vie. La politique incitative menée durant le dernier contrat a permis d'atteindre un résultat remarquable avec la quasi-totalité des cursus pouvant effectivement être suivis dans un dispositif de formation continue. Pour la prochaine accréditation, l'objectif est mis sur la déclinaison de tous les diplômes en blocs de compétences, ce qui facilitera la construction de programmes de formation tout au long de la vie. Un support à destination des équipes pédagogiques est mis en place et un calendrier précis est affiché. En revanche l'outillage de la démarche permettant aux étudiants de bénéficier de l'approche pour la construction de leur portefeuille de compétences n'est pas évoqué dans le dossier.

Le dispositif de Validation des acquis de l'expérience est porté par une cellule spécifique et fait l'objet d'une charte de partenariat avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et les acteurs économiques de la région AURA. Les résultats sont stables avec une centaine de dossiers traités par an et un taux de réussite d'environ 60 %.

L'offre pédagogique s'appuie sur un environnement de recherche conséquent et intègre parfaitement les activités d'initiation à la recherche déjà dans les cursus licence et par une place très importante donnée à la formation à et par la recherche en master.

La préparation du projet professionnel des étudiants est proposée à travers une UE Projet personnel de l'étudiant proposée en licence. En licence professionnelle et en master, un accompagnement à l'insertion professionnelle et à la recherche d'emploi est proposé dans le cadre des mentions ou par le SOIE (Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants).

La majorité des formations prévoient des stages donnant lieu à des crédits ECTS. La politique de suivi des stages est systématique et des outils centralisés permettent un suivi dématérialisé et une capitalisation des données. Les étudiants sont aidés dans leur recherche de stage par le service SOIE.

L'évaluation des connaissances et des compétences est soumise à un processus rigoureux piloté par la CFVU, permettant une information satisfaisante des étudiants. Les dispositifs de seconde chance (organisation d'une seconde session ou intégration dans les modalités de mise en place du contrôle continu intégral pour les UE concernées par ce type d'évaluation) ont été implémentés en licence, il conviendra cependant d'en tirer le bilan. La traduction en cours des diplômes en blocs de compétences nécessite une évolution des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) dont l'établissement est conscient. Une réflexion est en cours à ce sujet.

L'établissement mène une politique volontaire sur le plan des échanges internationaux avec une cellule internationale active cherchant à exploiter tous les programmes d'échanges internationaux disponibles. La dernière période a vu les mobilités sortantes augmenter significativement en Europe avec la création d'une cellule Europe dédiée (+26 % pour les étudiants, +65 % pour les personnels). Le dossier fait état de partenariats internationaux très nombreux (604 accords avec 414 universités extérieures) sans préciser s'ils concernent les formations ou les formations et la recherche, ce qui rend l'appréciation de ce point difficile.

L'Université propose des formations à l'international comme des doubles diplômes en licence et master, des parcours internationaux en master et des programmes Erasmus. Le bilan de l'exercice précédent a montré que l'internationalisation des formations restait très inégale et, en effet, de nombreuses fiches déposées, de master notamment, ne font état d'aucun partenariat avec une université étrangère. Malgré une indéniable augmentation de ces formations lors de la dernière période, l'établissement est encouragé à déployer tous ses moyens dans la poursuite de l'action d'internationalisation des formations.

L'Université bénéficie du label « Bienvenue en France » attestant de la qualité globale de l'accueil des étudiants internationaux entrants. Le projet mentionne la mise en place d'actions de soutien aux enseignants et aux personnels pour augmenter l'internationalisation des formations.

Un service commun Innovation, conception et accompagnement pour la pédagogie (iCAP) a pour mission d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de pratiques pédagogiques diversifiées. Mise à disposition d'outils, formation et accompagnement des enseignants, appels à projets et expériences innovantes constituent un ensemble convaincant de dispositifs soutenus par une volonté affichée de développement de l'ensemble de ces pratiques. Le dossier ne permet pas cependant de mesurer le degré d'appropriation de ces outils par les équipes pédagogiques.

La mise en place d'un environnement numérique de travail s'est faite sur plus de vingt ans et la montée en puissance aboutit à une utilisation généralisée d'un véritable « médiacenter », contenant une plateforme pédagogique, une plateforme d'examens en ligne et une plateforme vidéo.

Une importance particulière est apportée depuis 2016 à la lutte contre le plagiat avec la mise en place d'un groupe de travail en charge de développer les outils de lutte contre ce phénomène. La solution logicielle a été intégrée à la plateforme pédagogique et les équipes pédagogiques sont assistées pour le meilleur usage de l'outil. Un bilan de ces actions aurait permis au comité d'en mesurer l'efficacité.

L'évaluation de l'ensemble de l'offre de formation des champs de l'UCBL a montré que les responsables de mention ont, dans leur majorité, répondu favorablement aux observations formulées lors de l'évaluation du bilan et les ont intégrées dans leur projet. Néanmoins certaines interrogations persistaient pour un certain nombre de formations, notamment sur le périmètre des co-accréditations et la participation de chaque partenaire et/ou sur le retour de réponses trop vagues ou non argumentées. La visite du comité a permis de lever l'ensemble des ambiguïtés sauf pour une seule formation, la LP Métiers de l'industrie : conception et contrôle des procédés, dont le projet ne montre pas clairement les besoins professionnels visés et qui s'appuie sur un vivier de recrutement trop restreint.

LES FORMATIONS

Champ Ingénierie et technologie

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Électronique, énergie électrique, automatique	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Génie civil	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Informatique	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Mécanique	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Chimie de synthèse	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Chimie industrielle	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Commercialisation de produits et services	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Conception et contrôle des procédés	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Création Avis défavorable
E-commerce et marketing numérique	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Génie des procédés et bioprocédés industriels	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Management des activités commerciales	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Management et gestion des organisations	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'électricité et de l'énergie	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis réservé avec recommandation : profiter de la mise en place des BUT pour restructurer la formation en une ou plusieurs mentions cohérentes.
Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de la santé : nutrition, alimentation	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis réservé avec recommandation : augmenter la participation des universitaires dans la formation.
Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Métiers de l'informatique : applications web	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis réservé avec recommandation : augmenter le nombre d'universitaires dans la formation.
Métiers du BTP : bâtiment et construction	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers du BTP : travaux publics	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers du commerce international	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Productions végétales	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Aménagement paysager : conception, gestion, entretien	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Création Avis favorable
Métiers de la GRH : assistant	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Automatique, robotique	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Création Avis favorable
Bio-informatique	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Électronique, énergie électrique, automatique	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint-Etienne Ecole Centrale de Lyon	Avis favorable
Énergie	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Lumière Lyon 2	Avis favorable
Génie civil	M	Université Claude Bernard Lyon 1 École Centrale de Lyon École Nationale des Travaux Publics de l'Etat	Avis favorable
Génie des procédés et des bioprocédés	M	Université Claude Bernard Lyon 1 École des Mines de Saint-Étienne	Avis favorable
Information-communication	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint- Étienne Université Lumière Lyon 2 École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	Avis favorable
Informatique	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Lumière Lyon 2 Université Jean Monnet Saint- Etienne École Centrale de Lyon École des Mines de Saint-Étienne	Avis favorable
Informatique et médiation scientifique et technique	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Mécanique	M	Université Claude Bernard Lyon 1 École Centrale de Lyon École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne (intégrée à Centrale Lyon à compter du 1er janvier 2021) École des Mines de Saint-Étienne	Avis favorable
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Champ Santé

Intitulé de la formation	**L/LP/M** **GL/GM**	**Établissement(s)**	**Avis sur l'accréditation**
Sciences pour la santé	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Certificat de capacité d'orthoptiste	GL	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Diplôme d'État d'audioprothésiste		Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques	GL	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Diplôme de formation générale en sciences médicales	GL	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Diplôme de formation générale en sciences odontologiques	GL	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques	GL	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Cancer	M	Université Claude Bernard Lyon 1 VetAgro Sup	Avis favorable
Ingénierie de la santé	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint Etienne École Centrale de Lyon École des Mines de Saint-Etienne	Avis favorable
Santé	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Santé publique	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint- Étienne École Centrale de Lyon VetAgro Sup	Avis favorable
Sciences du médicament et des produits de santé	M	Université Claude Bernard Lyon 1 VetAgro Sup	Avis favorable
Certificat de capacité d'orthophoniste	GM	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Diplôme d'état de sage-femme / Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques	GM	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques	GM	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	GM	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques	GM	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Champ Sciences formelles, fondamentales et actuarielles – Biosciences

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Chimie	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Économie-gestion	L	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Lumière Lyon 2	Avis favorable
Économie	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Mathématiques	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Physique	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Physique, chimie	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Sciences de la terre	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Sciences de la vie	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Sciences de la vie et de la terre	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis réservé avec recommandation : profiter de la mise en place des BUT pour restructurer la formation en deux mentions cohérentes.

Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Productions animales	LP	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Grenoble Alpes VetAgro Sup	Avis favorable
Bio-industries et biotechnologies	LP	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Grenoble-Alpes	Avis favorable
Actuariat	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Biochimie, biologie moléculaire	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Biodiversité, écologie et évolution	M	Université Claude Bernard Lyon 1 VetAgro Sup	Avis favorable
Biologie	M	Université Claude Bernard Lyon 1 ENS de Lyon	Avis favorable
Biologie intégrative et physiologie	M	Université Claude Bernard Lyon 1 VetAgro Sup	Avis favorable
Biologie moléculaire et cellulaire	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint-Étienne	Avis favorable
Biologie végétale	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Chimie	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Chimie et sciences des matériaux	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint Étienne École Centrale de Lyon École des Mines de Saint-Etienne	Avis favorable
Chimie physique et analytique	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Didactique des sciences	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université de Montpellier ENS de Lyon	Avis favorable
Économétrie, statistiques	M	Université Claude Bernard Lyon 1 École Centrale de Lyon École Nationale des Travaux Publics de l'Etat	Avis favorable
Management des PME-PMI	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Mathématiques appliquées, statistique	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint-Étienne École Centrale de Lyon École des Mines de Saint-Etienne ENS de Lyon	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint-Étienne ENS de Lyon	Avis favorable

Microbiologie	M	Université Claude Bernard Lyon 1 VetAgro Sup	Avis favorable
Nanosciences et nanotechnologies	M	Université Claude Bernard Lyon 1 École Centrale de Lyon INSA Lyon	Avis favorable
Neurosciences	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Philosophie	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Moulin Lyon 3 ENS de Lyon	Avis favorable
Physique fondamentale et applications	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université de Montpellier	Avis favorable
Risques et environnement	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Sciences de la matière	M	Université Claude Bernard Lyon 1 ENS de Lyon	Avis favorable
Sciences de la terre et des planètes, environnement	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint-Etienne ENS de Lyon	Avis favorable
Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Ecole Centrale de Lyon	Avis favorable
Sciences du vivant	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Sciences de l'eau	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Lumière Lyon 2	Avis favorable

Champ STAPS - Éducation

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
STAPS : activité physique adaptée et santé	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
STAPS : éducation et motricité	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
STAPS : management du sport	L	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Intervention sociale : développement social et médiation par le sport	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Santé, vieillissement et activités physiques adaptées	LP	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Études sur le genre	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Lumière Lyon 2	Avis favorable
STAPS : activité physique adaptée et santé	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	M	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet Saint-Étienne	Avis favorable
STAPS : management du sport	M	Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable

Observations de l'établissement

Votre Contact : Présidence
Assistante : Isabelle Donnat
Maison de l'Université Domitien Debouzie
7 boulevard Latarjet
69622 VILLEURBANNE Cedex
33 (0)4 72 44 79 09
secretariat.presidence@univ-lyon1.fr
FF-ISD/2021-096

Villeurbanne, le 12 juillet 2021

Mesdames et Messieurs,

Veuillez trouver ci-après les observations formulées par l'Université Claude Bernard Lyon 1 relatives au rapport d'évaluation sur le projet d'offre de formation pour le contrat 2022-2026.

Frédéric FLEURY

Le Président

Le rapport du HCERES sur le projet d'offre de formation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) pour le contrat 2022-2026 s'articule autour de trois volets :

- Le pilotage de l'offre de formation ;
- L'organisation pédagogique de l'offre de formation ;
- La liste des formations pour lesquelles l'UCBL demande l'accréditation.

Observations concernant le volet pilotage de l'offre de formation.

L'absence de structure de gouvernance propre aux champs de formations mentionnée p.3 du rapport reflète l'organisation de l'établissement, avec un pilotage opérationnel des formations positionné au niveau des composantes et un pilotage politique positionné au niveau du Conseil académique et de la CFVU. L'articulation entre les deux étant assurée par le bureau de la CFVU. La politique partenariale qui sera mise en œuvre dans le cadre de la future accréditation s'inscrit dans la continuité de la politique menée dans le cadre de l'accréditation 2016-2022 (cf. pages 21 à 25 du projet). Toutes les co-accréditations sont reconduites à l'exception de deux (Management stratégique et Risques et environnement) et deux nouvelles co-accréditations sont demandées (Santé publique et Énergie). Au total, 39 mentions de licence, de licence professionnelle et de master sont demandées en co-accréditation. Cette politique de partenariat et d'ouverture est également illustrée par les très nombreux DIU dans le domaine de la santé dans lesquels l'UCBL est engagée. En parallèle, la politique d'ouverture et de coopération de l'UCBL sera poursuivie et renforcée par un élargissement de ses partenariats avec des établissements publics ou privés afin d'offrir aux étudiants des passerelles inter-établissements, l'accès à des cursus bi-diplômants et des poursuites d'études valorisantes. Par ailleurs, l'UCBL porte deux projets déposés dans le cadre de l'AMI – démonstrateurs (projet INCLUDE) et de l'appel à projets PIA – ExcellencES (projet LYNX) qui fédèrent les établissements universitaires ainsi que des écoles du site Lyon-Saint-Etienne.

Le rapport souligne la pertinence de la politique de dialogue avec les composantes qui a été mise en place au cours de la période 2016-2022. Cette politique sera poursuivie et renforcée sur la période 2022-2026. Il souligne également les dispositifs mis en place pour favoriser la participation des étudiants au pilotage des formations, systématiser l'évaluation des expériences d'apprentissage, accompagner les équipes pédagogiques et les composantes à s'approprier les indicateurs mis à leur disposition par l'établissement, ainsi que l'objectif de traduire intégralement l'offre de formation en blocs de compétences d'ici 2026. Le projet de

traduction de l'offre de formation en blocs de compétences bénéficie d'un soutien dans le cadre du projet « Cursus + » (soutien financier : 283 k€) et d'un accompagnement ~1.5 ETP. La stratégie déployée est décrite dans le projet (cf. p. 74) et a été présentée en détail lors de la visite du comité d'experts.

Le suivi des conseils de perfectionnements de diplôme sera renforcé au niveau de l'établissement en étant intégré dans le dialogue gouvernance / composantes. Les conseils de perfectionnement des BUT sont consolidés par le nouveau règlement intérieur de l'IUT voté par le 15 juillet 2021. Le rapport pose la question du périmètre des conseils de perfectionnement sectoriels qui seront mis en œuvre dans le cadre de l'accréditation 2022-2026. Le périmètre et les prérogatives des conseils de perfectionnement sectoriels ne sont pas encore arrêtés car il s'agit d'un projet qui sera coconstruit avec les composantes, les responsables de formation et les professionnels du secteur (cf. p.40 du projet).

Observation concernant l'organisation pédagogique de l'offre de formation

Le rapport du HCERES souligne la pertinence du projet d'offre de formation proposé par l'UCBL dans le cadre l'accréditation 2022-2026, le fort adossement à la recherche des formations (y compris de premier cycle), les dispositifs spécifiques d'accompagnement et de soutien à la réussite des étudiants. Concernant l'innovation pédagogique, le projet de l'UCBL présente un descriptif très détaillé des actions et des dispositifs mis en œuvre. Le taux d'appropriation de ces dispositifs peut s'apprécier au travers des statistiques relatives au nombre de participants aux formations proposées dans le domaine des pédagogies innovantes, au nombre de projets pédagogiques déposés et soutenus chaque année dans le cadre des appels à projets de la CFVU et à l'utilisation massive des outils techno-pédagogiques de l'UCBL (cf. p. 41, 45, 78-82 et 86-87 du projet). De même le degré d'appropriation de l'outil de détection du plagiat déployé au sein de l'UCBL peut s'apprécier au niveau des statistiques présentées p.88-89.

En complément du projet de traduction et de déclinaison de l'offre de formation en blocs de compétences, l'UCBL déploie le portefeuille électronique de compétences (cf. p. 62-63 du projet). Dans le cadre du projet de démonstrateur INCLUDE porté par l'UCBL, un dispositif de certification en continu des compétences sera mis en œuvre. L'objectif étant de pouvoir certifier les compétences acquises par les apprenant tout au long de leur cursus, y compris en cas

d'interruption ou d'abandon, en créant un continuum entre évaluations et compétences acquises.

Sur le volet international, les 604 accords internationaux mentionnés dans le projet correspondent à des accords-cadres : 182 hors Europe et 402 en Europe. Plus précisément, les 182 accords pour des destinations hors Europe s'appliquent pour toutes les disciplines communes aux deux établissements. Ils précisent notamment le nombre de mobilités encadrées possibles avec exonération réciproque des droits d'inscriptions. Ces accords concernent également la recherche en lien avec les disciplines concernées.

Pour les destinations en Europe, les 422 accords sont déclinés par discipline ce qui explique le nombre plus important d'accords à l'échelle européenne. Ils sont obligatoires pour réaliser des mobilités entrantes ou sortantes dans le cadre du programme Erasmus (nombre de mobilités possibles). Ces accords permettent également à des enseignants-chercheurs de participer à des formations de type LMD.

Globalement tous ces accords permettent aux chercheurs et enseignants-chercheurs de participer à certains programmes où un accord préalable est demandé par l'organisme qui accorde les financements. C'est notamment le cas des appels à projets internationaux (PAI : Pack Ambition à Internationale) en formation et en recherche de la région AURA.

Observations concernant l'avis du HCERES sur les demandes d'accréditation des formations pour la période 2022-2026.

Licence professionnelle - Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels	
Avis du HCERES	Avis réservé avec recommandation: profiter de la mise en place des BUT pour restructurer la formation en une ou plusieurs mentions cohérentes
Observations	Cette formation regroupe cinq parcours : • Éco-conception et matières plastiques • Éco-conception et entretien des matériaux textiles • Génie de la production • Lean manufacturing • Systèmes intelligents interconnectés pilotés Une réflexion est actuellement en cours concernant l'articulation des parcours de cette formation avec l'offre du BUT mention/spécialité Génie Mécanique et Productique. Cette réflexion implique les équipes pédagogiques et les partenaires industriels et pourrait se traduire par une évolution de la mention. Cette réflexion prend également en compte les dispositifs de passerelle qui seront déployés. Dans ce contexte, le renouvellement de l'accréditation de cette mention est demandé avec des perspectives d'évolution à deux ou trois ans.
Licence professionnelle - Métiers de la santé : nutrition, alimentation	
Avis du HCERES	Avis réservé avec recommandation : augmenter la participation des universitaires dans la formation

Observations	La mise en place du BUT mention/spécialité Génie biologique parcours Diététique et Nutrition s'accompagnera d'une évolution des liens entre les formations et d'un renforcement de la participation des enseignants-chercheurs du BUT dans cette formation.	
Licence professionnelle - Métiers des réseaux informatiques et télécommunications		
Avis du HCERES	Avis réservé avec recommandation : augmenter la participation des universitaires dans la formation	
Observations	La mise en place du BUT mention/spécialité Génie Électrique et Informatique Industrielle s'accompagnera d'une évolution de l'articulation entre les formations et d'un renforcement de la participation des enseignants-chercheurs du DUT Génie Électrique et Informatique Industrielle dans cette formation.	
Licence professionnelle - Métier de la protection et de la gestion de l'environnement		
Avis du HCERES	Avis réservé avec recommandation: profiter de la mise en place des BUT pour restructurer la formation en une ou plusieurs mentions cohérentes	
Observations	Cette mention, dont le périmètre est très large au niveau national, comporte deux parcours: « Gestion des Risques et Traitement des Pollutions » et « Analyses et Techniques d'Inventaires de la Biodiversité ». Bien que ces deux parcours aient des spécificités très différentes, ils permettent l'acquisition des compétences décrites dans la fiche RNCP de la mention. Rattacher l'un ou l'autre des deux parcours à une autre mention conduirait à une perte de cohérence par rapport aux attendus de la fiche RNCP. Par ailleurs, comme cela a été souligné par les experts du comité HCERES lors de sa visite, les deux parcours sont d'une grande qualité, d'une très bonne visibilité, et permettent une excellente insertion professionnelle des diplômés. C'est pourquoi le renouvellement de l'accréditation de cette mention dans son périmètre actuel est souhaité.	
Licence professionnelle - Conception et contrôle des procédés		

Avis du HCERES	Défavorable	
Observations	L'établissement retire la demande d'accréditation.	

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

évaluation et qualité
Hcéres

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres